



## Scolarité Danse

### CNED et Tutorat

Les enseignements scolaires de la troisième au baccalauréat se font à la fois par le biais de l'inscription au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) et sous forme de tutorat à raison de deux fois par semaine.

Les étudiants bénéficient au CNSMD de cours de soutien dans les disciplines principales du bac, à raison de deux fois par semaine, sous la responsabilité d'un professeur de l'Education Nationale.

L'organisation des sessions d'enseignement permet aux étudiants de consacrer un temps maximal à la danse tout en préparant le baccalauréat.

Deux sections intègrent la danse dans les études :

- le TMD (Bac Technique de la musique et de la danse),
- le baccalauréat série littéraire option danse.

Les étudiants peuvent suivre des cours en complément pour préparer ce bac littéraire au lycée Juliette Récamier à Lyon. Aucun autre diplôme ne peut être préparé dans cet établissement. Le candidat doit s'inscrire au baccalauréat en candidat libre.

**À noter** : Les cours de soutien ne remplacent en aucun cas les cours reçus par le CNED ; ils viennent en complément.

Les démarches d'inscription auprès du CNED et au baccalauréat sont à effectuer par l'étudiant.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le document explicatif ci-dessous :